

ORDONNE', que Messieurs *Lees, Berthelot, Grant, De Bonne et Coffin* composent le dit Comité.

Un *Bill* grossoyé, qui continue encore, pour un tems limité, un Acte passé dans la 37^e année du regne de Sa Majesté, intitulé, " Acte pour la meilleure préservation du Gouvernement de Sa Majesté, " tel qu'il est heureusement établi par la Loi en cette Province," a été lu pour la troisième fois.

Sur motion de Mr. *Berthelot*, secondé par Mr. *Cuthbert*,

RESOLU, que le *Bill* passe, et que le titre soit, " Acte qui continue encore, pour un tems limité, un Acte passé dans la trente septième année du regne de Sa Majesté, intitulé, " Acte pour la meilleure préservation du Gouvernement de Sa Majesté, tel qu'il est heureusement établi par la Loi en cette Province."

ORDONNE', que Messieurs *Berthelot* et *Cuthbert* portent ce *Bill* au Conseil Législatif, et demandent sa concurrence.

Un *Bill* grossoyé, qui continue encore, pour un tems limité, un Acte passé dans la 36^{me} année du regne de Sa Majesté, intitulé, " Acte qui fait une provision temporaire pour le reglement du commerce entre cette Province et les États Unis de l'*Amérique*, par terre ou par la navigation intérieure," a été lu pour la troisième fois.

Sur motion de Mr. *Berthelot*, secondé par Mr. *Begin*,

RESOLU, que le *Bill* passe, et que le titre soit, " Acte qui continue encore, pour un tems limité, un Acte passé dans la trente sixième année du regne de Sa Majesté, intitulé, Acte qui fait une provision temporaire pour le reglement du Commerce entre cette Province et les États Unis de l'*Amérique*, par terre ou par la navigation intérieure."

ORDONNE', que Messieurs *Young* et de *Lanaudiere* portent ce *Bill* au Conseil Législatif et demandent sa concurrence.

Lu l'ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité de toute la Chambre, pour aviser sur les moyens les plus propres à obtenir des informations concernant les droits et prétentions que cette Province peut avoir sur le collège de Québec et les biens y annexés.

En conséquence la Chambre s'est formée en Comité

Mr. l'Orateur a laissé la chaire.

Mr. *Fisber* a pris la chaire du Comité;

Mr. l'Orateur a repris la chaire,

Et